

DESRIPTIF RENOSHUNT

CONDUIT COLLECTIF VERTICAL :

L'évacuation des produits de combustion et l'amenée d'air comburant sera assuré par un conduit système rénové concentrique pour chaudières étanches installées à l'intérieur du bâtiment. Le système de conduit sera titulaire du marquage CE selon la norme NF EN 1856-1-2 et d'un Document Technique d'Application définissant les prescriptions d'utilisation et de mise en œuvre.

Il sera constitué d'un conduit de fumée modulaire en inox (316L) inséré dans le conduit existant de type SHUNT ou ALSACE. Il sera de type RENOSHUNT, de marque Poujoulat justifiant d'une garantie décennale.

Avant tous travaux, il sera réalisé un diagnostic précis du projet de rénovation afin que la mise en œuvre du système soit conforme aux dispositions décrites dans le document technique d'application. Le conduit SHUNT existant devra être modifié afin de pouvoir accueillir le conduit.

Le conduit sera assemblé par emboîtement mâle femelle avec joint à lèvres sur le tube de fumée. Le dimensionnement sera réalisé en légère pression positive, justifié par une note de calcul conforme à la norme NF EN 13384-2.

A chaque niveau, le conduit sera connecté à un 1 appareil à gaz à circuit de combustion étanche de type C4. Le débit calorifique ne devra pas excéder 85kW par niveau. Les appareils seront équipés d'un clapet anti-retour et identifiés comme compatibles avec le système RENOSHUNT.

Une trappe de visite CF ¼ heure de dimension adaptée, sera installée de manière accessible en pied du conduit existant afin de pouvoir accéder au système et réaliser les opérations d'entretien, nécessitant la dépose et la repose du cône d'écoulement.

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU SYSTEME :

Pour chaque niveau :

- 1 Té spécifique simple piquage
- Un élément réglable spécifique positionné sous le Té
- Les longueurs droites nécessaires pour constituer la hauteur d'étage
- Un système de maintien de Té dans le conduit
- Un conduit de liaison par appareils fourni avec la plaque de finition et le bouchon de maintenance
- La plaque signalétique à poser et à renseigner en place

En pied et en tête de conduit :

- Un cône d'écoulement équipé de son siphon résistant à la pression et muni d'un dispositif anti refoulement des fumées dans le réseau d'eaux usées.
- Un support de colonne
- Les longueurs droites nécessaires entre le dernier Té et le débouché du conduit
- Un terminal composé d'un solin permettant d'étancher le haut du conduit rénové et d'un chapeau terminal assurant la prise d'air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

RACCORDEMENTS DES APPAREILS

Le raccordement au conduit principal sera réalisé, dans le conduit existant, par le conduit de liaison Ø80/125 fourni avec le système RENOSHUNT. Ce conduit, une fois recoupé, dépassera dans le logement et permettra le raccordement du conduit de la chaudière ; la mise en œuvre sera conforme au DTU 61.1

L'ensemble, conduit de liaison et conduit de raccordement sera d'allure horizontale avec une pente ascendante d'au moins 3% vers le collecteur vertical.

